

République et canton
de Genève



Commune d'Anières

CONSEIL MUNICIPAL
COMMUNE D'ANIERES

Séance du mercredi 25 juin 2014
Législature 2011-2015

Procès-verbal

Présences :

Exécutif

M. Patrick ASCHERI	Maire	
M. Serge SERAFIN	Adjoint	
M. Pierre CHOLLET	Adjoint	

Bureau du Conseil municipal

Mme Florence PULIDO	Présidente	
Mme Corinne ALHANKO-BAUER	Vice-Présidente	
Mme Dominique LAZZARELLI	Secrétaire	

Conseillers municipaux

		M. Pierre-Yves DECHEVRENS	
Mme Denyse BARBEZAT-FORNI		Mme Isabelle de PLANTA	
M. Antoine BARDE		M. Christophe DEVENOGE	<i>Excusé</i>
Mme Caroline BENBASSAT		M. Christian HALLER	<i>Excusé</i>
M. Louis BOLDRINI		M. Gilbert HUMBERT	<i>Excusé</i>
Mme Chantal BORDIER	<i>Excusée</i>	M. Philippe GAILLARD	
M. Pierre BUHOLZER		Mme Roberta RANNI	
M. Christophe CHAPOTAT		M. Pascal WASSMER	

Public : /

ORDRE DU JOUR :



Tenant compte que la date annoncée du mardi 24 juin 2014 a été reportée au mercredi 25 juin 2014, cette séance du Conseil municipal est considérée comme « extraordinaire » au regard de la loi sur l'administration des communes (LAC), B 6 05, art. 14, alinéa b).

Seuls les points figurant dans le présent ordre du jour sont traités.

- 1. Approbation du projet de procès-verbal de la séance du mardi 25 mars avril 2014.**
- 2. Approbation du projet de procès-verbal de la séance du mardi 15 avril 2014.**
- 3. Approbation du projet de procès-verbal de la séance du mardi 6 mai 2014.**
- 4. Fin de Présidence de Mme Florence PULIDO.**
- 5. Début de Présidence de Mme Corinne ALHANKO-BAUER.**

- 6. Communications du bureau :**
 - Agenda des séances du Conseil municipal et des commissions – 2^{ème} semestre 2014.
 - Voyage de fin de législature du Conseil municipal. Remise du programme de voyage au pays Basque.
 - Sortie des jeunes à Morgins. Synthèse des inscriptions.

- 7. Rapports des commissions et délibérations**
 - a. Rapport de la Conférence « CoHerAn ». Séance du mercredi 7 mai 2014 (Christian HALLER, rapporteur).
 - b. Rapport de la commission « Sociale, culture et loisirs ». Séances du mardi 20 mai 2014 (Mme Denyse BARBEZAT-FORNI – Présidente).
 - c. Rapport de la commission « Assainissement, routes, sécurité, développement durable ». Séance du mardi 10 juin 2014 (M. Gilbert HUMBERT – Président).

Mme Corinne ALHANKO-BAUER, Présidente du Conseil municipal, ouvre la séance à 20h.00. Elle salue l'Assemblée en la priant de bien vouloir excuser les personnes mentionnées en page 1.

Mme la Présidente propose de passer au point 1 de l'ordre du jour.

Point 1

Approbation du projet de procès-verbal de la séance du mardi 25 mars 2014.

La parole n'étant pas demandée, Mme la Présidente propose de passer au vote.

A la majorité (3 abstentions de MM. Louis BOLDRINI, Christophe CHAPOTAT, Pierre-Yves DECHEVRENS), le procès-verbal est approuvé par le Conseil municipal.

Point 2

Approbation du projet de procès-verbal de la séance du mardi 15 avril 2014.

La parole n'étant pas demandée, Mme la Présidente propose de passer au vote.

A la majorité (3 abstentions de MM. Louis BOLDRINI, Christophe CHAPOTAT, Pierre-Yves DECHEVRENS), le procès-verbal est approuvé par le Conseil municipal.

Point 3

Approbation du projet de procès-verbal de la séance du mardi 6 mai 2014.

La parole n'étant pas demandée, Mme la Présidente propose de passer au vote.

A la majorité (1 abstention de M. Christophe CHAPOTAT), le procès-verbal est approuvé par le Conseil municipal.

Point 4 **Fin de Présidence de Mme Florence PULIDO.**

M. le Maire tient à remercier Mme Florence PULIDO pour son année de Présidence, en rappelant que sa 1^{ère} séance en tant de Présidente était très chargée, tenant compte que l'ordre du jour traitait du projet de MPPL. Il la félicite pour son énergie déployée tout au long de cette année de Présidence et lui remet un cadeau et des fleurs.

Mme Florence PULIDO remercie l'Assemblée.

Applaudissements de l'Assemblée.

Point 5 **Début de Présidence de Mme Corinne ALHANKO-BAUER**

Discours de Mme la Présidente du Conseil municipal pour la période du 1^{er} juin 2014 au 31 mai 2015.

*« Monsieur le Maire,
Messieurs, les Adjointes,
Mesdames et Messieurs les Conseillers municipaux,*

Laissez-moi tout d'abord vous dire que c'est un honneur de présider cette année le Conseil municipal de notre Commune et que je souhaite m'acquitter au mieux de cette responsabilité. Je le ferai selon mes compétences.

Je remercie Madame Florence PULIDO, qui vient de la faire avec brio. Je sais que je pourrai compter sur Madame Dominique LAZZARELLI, qui prépare toujours avec soin les documents nécessaires et est disponible pour toute question ou demande.

Je suis étonnée du chemin parcouru pour moi qui, contrairement à certains membres de ma famille, n'avais pas cela dans mes gènes et ne prévoyais pas un tel engagement en déménageant à Anières il y a 10 ans.

On m'avait bien sollicitée durant mes 18 années passées dans la commune de Conflignon mais, ayant alors 3 jeunes enfants et travaillant déjà à plein temps, je n'en avais pas la possibilité.

C'est Madame Marianne GAVILLET, qui connaissait ma famille, qui m'a abordée la première, peu après mon déménagement, mais, le temps me manquait encore.

Puis, c'est Madame Tania LEHMKUHL-ADOR qui m'en a reparlé il y a huit ans et m'a invitée à dîner avec M. Jacques APOTHELOZ. J'avais deux questions principales à leur poser : la première concernant la quantité de travail que cela représentait et la seconde l'ambiance au sein du Conseil municipal. Leurs réponses m'ont convaincue. Mes trois enfants venaient de quitter le nid familial la même année.

J'ai dit « oui » !

Durant nos 18 années passées à Conflignon, nous nous sommes très bien intégrés, grâce à l'école du village, situation qui n'existait plus ici à Anières.

Mon engagement au Conseil municipal nous a définitivement aidés à mieux nous intégrer dans notre nouvelle Commune, à nous donner un ancrage à moi et aux miens, et j'apprécie de plus en plus l'idée de se mettre au service du lieu dans lequel on vit, je le considère comme une tâche citoyenne.

C'est un plaisir de travailler pour notre Commune prospère et généreuse, avec un Conseil qui œuvre de manière constructive, pour le bien de la Commune.

Notre Exécutif, très complémentaire et compétent, a beaucoup contribué à la bonne marche des tâches entreprises et à l'atmosphère positive qui y règne.

Nous allons aborder la dernière année de leur longue présidence au service de la Commune, mais nous pouvons être pleins de confiance face à la relève qui se profile et ils lui laisseront une Mairie en excellent état de fonctionnement.

J'aurais voulu, comme il est de coutume, vous offrir un apéritif à l'issue de cette première présidence de Conseil municipal et, M. Pierre-Yves DECHEVRENS, vice-Président, se serait associé à moi.

Mais, il y a une rude concurrence ce soir : je dois tenir les temps et, idéalement, lever la séance au plus tard à 21h.50, afin que tous les fans de foot parmi nous puissent allumer l'écran installé au local des pompiers : au Brésil, notre pays joue sa place contre le Honduras !

Notre agape est donc remise au premier Conseil municipal de la rentrée de septembre.

Mais, fini de parler et de perdre du temps et, merci à tous de m'avoir écoutées ».

Applaudissements de l'Assemblée.

Point 6 **Communications du bureau.**

Agenda des séances du Conseil municipal et des commissions – 2^{ème} semestre 2014

Mme la Présidente informe que le bureau du Conseil municipal, les Présidents des commissions, se sont rencontrés avant la présente séance pour fixer les dates des prochaines réunions jusqu'en décembre 2014. Le planning récapitulatif sera envoyé très rapidement à tous les membres du Conseil municipal et ce document sera aussi disponible sur CMNet.

Voyage de fin de législature du Conseil municipal – Pays basque / 30 octobre 2014 au 2 novembre 2014

Mme la Présidente informe que chaque participant a reçu ce soir le programme du voyage du Conseil municipal au pays basque.

Sortie pour les jeunes de 13 à 16 ans à Morgins

Mme la Présidente informe que 105 invitations ont été envoyées aux jeunes de 13 à 16 ans pour les inviter à un week-end à Morgins (samedi 9 août et dimanche 10 août 2014), lors de laquelle diverses activités leur étaient proposées (Déval'Kart, chasse à l'arc, etc.). Toutefois, à l'issue du délai de réponse, soit le 20 juin 2014, seuls 4 jeunes se sont inscrits et 2 se sont excusés.

De ce fait, cette sortie a malheureusement dû être annulée.

Point 7 **Rapport des commissions et délibérations.**

a. Rapport de la Conférence « CoHerAn ». Séance du mercredi 7 mai 2014 (M. Christian HALLER, rapporteur).

M. Christian HALLER étant excusé ce soir, ce point est reporté à la prochaine séance du Conseil municipal, soit le mardi 30 septembre 2014.

b. Rapport de la commission « Sociale, culture et loisirs ». Séance du mardi 20 mai 2014 (Mme Denyse BARBEZAT-FORNI – Présidente).

Mme la Présidente passe la parole à Mme Denyse BARBEZAT-FORNI, Présidente de la commission « Sociale, culture et loisirs ».

Mme Denyse BARBEZAT-FORNI informe que la commission s'est réunie le mardi 20 mai dernier et la 1^{ère} partie était élargie à l'ensemble du Conseil municipal. Ce point traitait de l'Hospice général et du foyer d'Anières au chemin des Ambys.

Hospice général – Foyer d'Anières

Mme Katia ZENGER, responsable du centre d'hébergement collectif d'Anières au chemin des Ambys a été auditionnée pour une présentation du foyer d'Anières.

Le foyer d'Anières n'est plus une porte d'entrée sur le canton pour les requérants d'asile et accueille aussi bien des personnes en attente d'une décision « Permis L », des personnes qui ont reçu une admission provisoire « Permis F » et des personnes qui ont obtenu l'asile « Permis B ». Ces requérants peuvent être amenés à

séjourner dans ce centre plusieurs années. Mme Katia ZENGER a précisé que 60 % des résidents du foyer sont amenés à rester à Anières pendant une période d'environ 4 ans. Le changement de population mis en place depuis le 10 mars 2014 permet une certaine stabilité et aussi de développer de nombreux projets. Mme Katia ZENGER a tenu à souligner que ces projets s'inscrivent tous dans une volonté de partenariat avec les habitants de la Commune, en citant comme exemples :

- La création d'un jardin communautaire avec des parcelles ouvertes aux communiens.
- La transformation de la salle de conférence en un espace communautaire (espace pouvant être mis à disposition des associations communales).
- La création d'un espace enfants, bibliothèque, etc.

Le personnel du centre d'Anières, qui a pour objectif de faciliter le lien avec la population, est composé de :

- 2 assistants sociaux en intervention collective à 100 % et 80 %.
- 3 intendants sociaux en charge de l'entretien du bâtiment.
- 2 secrétaires réceptionnistes.
- 1 secrétaire d'unité.
- Des bénévoles.

La sécurité est assurée par un agent « Protectas », la nuit et le week-end.

Actuellement, le centre d'Anières héberge 270 personnes. Ce sont principalement des familles syriennes et érythréenne qui logent au foyer d'Anières. 1/3 des résidents sont âgés de 0 à 18 ans. Pour les enfants en âge de scolarité, Mme Katia ZENGER a précisé que l'intégration à l'école d'Anières était satisfaisante.

Toute personne demandant l'asile obtient un permis « N » qui l'autorise à travailler dans certains domaines, tels que la restauration, l'hôtellerie, le bâtiment et l'agriculture. Si la personne travaille, elle doit participer aux frais de logement et d'assurances.

Les ateliers de cuisine, de techniques du bâtiment (peinture, menuiserie, serrurerie) et de mécanique se dispensent sur le site et sont ouverts aux résidents de tous les foyers.

L'Hospice générale dispense également des cours de français obligatoires au centre-ville. Les foyers ont un budget pour faire appel à des traducteurs, mais l'entraide entre les migrants est privilégiée. Lors de leur arrivée, les migrants ont un entretien d'accueil et sont mis en relation avec les personnes de leur ethnie. Il y a un règlement de foyer et d'environnement selon un cursus, avec des modules d'information sur les règles de vie en Suisse.

Tenant compte que des familles vont rester jusqu'à 4 ans au foyer d'Anières, M. Louis BOLDRINI souhaite connaître l'incidence sur l'effectif de l'école et des infrastructures. Est-ce que des problèmes sont rencontrés, sachant qu'il y a déjà deux classes d'accueil à Anières.

M. le Maire répond que la Commune va devoir acquérir du matériel scolaire supplémentaire (pupitres, chaises, tableau noir, etc.) pour la rentrée scolaire. Il y a certes un accroissement des effectifs, mais la durabilité facilite toutefois l'intégration de ces enfants, le travail des enseignants et cela est positif au niveau du fonctionnement général de la scolarité. Les enseignants sont satisfaits de pouvoir travailler dans la durée, ce qui n'était pas le cas auparavant où un engagement était important pour ces enfants qui ne restaient que peu de temps à l'école d'Anières.

En ce qui concerne les locaux scolaires, M. Serge SERAFIN informe qu'une requête avait été faite pour connaître l'évolution démographique de la Commune jusqu'en 2012 et qu'elle sera réactualisée pour les années futures, permettant ainsi de connaître les éventuels besoins en terme de classes et d'anticiper le cas échéant une étude pour un agrandissement du groupe scolaire, vraisemblablement dans les années 2016-2017. M. Serge SERAFIN admet toutefois que l'effectif des enfants de l'Hospice général est un peu plus difficile à estimer, mais le dialogue est ouvert avec la directrice Mme Nicole ELLIOTT.

M. le Maire confirme la difficulté d'évaluer le nombre d'enfants migrants, car cela dépend des événements dans le monde, entraînant de ce fait ces migrations. A ce jour, le nombre d'enfants est d'environ 40 concernés par ces classes d'accueil.

M. le Maire précise toutefois que pour ces enfants, il faudra faire une pesée des intérêts et tenir compte de l'établissement CoHerAn. En cas d'effectif élevé d'enfants du foyer, ceux-ci pourraient être répartis dans les trois écoles, même si géographiquement les communes de Corsier et d'Anières seront privilégiées.

Mme Denyse BARBEZAT-FORNI souligne que des enfants du foyer fréquentent déjà l'école de Corsier.

Pour répondre à la question de M. Pierre BUHOLZER, Mme Denyse BARBEZAT-FORNI confirme que les enfants du foyer sont intégrés dans les écoles au fur et à mesure de leur arrivée, ceci même en cours d'année.

Mme la Présidente informe que les enseignants peuvent demander à leur direction un soutien pédagogique lors d'intégration d'enfants migrants.

M. Pierre CHOLLET trouve l'idée intéressante que le foyer mette à disposition des sociétés une salle et que l'information sera relayée au niveau de l'administration communale.

M. le Maire ajoute qu'un article sur le foyer d'Anières est prévu dans le prochain bulletin communal, informant ainsi la population du changement de statut de cet établissement.

M. Pierre BUHOLZER rappelle qu'il avait été convenu d'organiser une visite du Conseil municipal au foyer d'Anières et souhaite savoir ce qu'il en est.

M. le Maire répond qu'en premier lieu, il a été décidé d'auditionner la Directrice du foyer, Mme Katia ZENGER, lors de la commission sociale élargie au Conseil municipal le 20 mai 2014, afin qu'elle donne toutes informations sur la nouvelle organisation du foyer et ensuite d'organiser une visite.

La Directrice est favorable à cette proposition, mais d'entente avec elle, il a été convenu que les résidents tiennent un stand lors d'une prochaine manifestation communale pour se présenter, puis qu'un événement soit ensuite organisé au sein même du foyer.

Mme la Présidente rappelle que les Conseillers municipaux ont été conviés par le foyer d'Anières à une soirée le 13 juin dernier. Elle s'y est rendue et souligne avoir été très bien reçue. Elle a également pu visiter les locaux et les transformations en cours pour accueillir les familles.

M. Philippe GAILLARD confirme que la soirée était très sympathique.

Audition de M. Sergio BIANCHINI – Demande de sponsoring pour son nouveau défi sportif en natation

M. Sergio BIANCHINI, habitant Anières a demandé une audition car il recherche des sponsors pour son nouveau défi sportif, soit de nager 25 km dans le lac Léman (Baby-Place – Hermance aller/retour) au profit de l'Association « Hôpiclowns ».

Ce défi est prévu en août prochain avec l'installation d'un stand à la plage du Débarcadère à Anière, tenu par l'Association « Hôpiclowns ».

Les membres de la commission ont accepté, à l'unanimité, de prendre en charge les frais d'affiches et flyers à hauteur de 500 F maximum, sur présentation de la facture qui sera payée directement par la Commune.

Sortie pour les jeunes d'Anières de 13 à 16 ans

Un projet de sortie pour les jeunes de 13 ans à 16 ans à Morgins a été préparé par le secrétariat de la mairie, en remplacement de la sortie de Geneva Art Festival (anc. Cinélaç).

En effet, depuis la reprise de l'organisation par Geneva Art Festival, cette sortie pour les jeunes étaient devenue difficile à organiser, le programme n'étant connu que fin juin à début juillet, ne laissant ainsi pas assez de temps pour préparer l'invitation aux jeunes et organiser cette sortie. L'an dernier cette sortie avait été annulée, faute de participant.

Après discussion au sein de la commission, deux propositions de sortie pour les jeunes avaient été émises, soit une sortie sur deux jours à Morgins, avec les Travailleurs Sociaux Hors Murs (TSHM) et les Conseillers municipaux, ou encore d'inviter les jeunes à un spectacle en dehors des vacances scolaires d'été.

C'est la proposition de Morgins qui a été retenue, pour autant que 30 jeunes soient inscrits, ceci en raison de l'importance de l'organisation d'une telle sortie. Si elle ne rencontre pas d'intérêt auprès des jeunes concernés, la proposition de les inviter à un spectacle en dehors des vacances scolaires d'été sera alors organisée.

Tenant compte de l'information faite par Mme la Présidente dans les communications du bureau, la sortie à Morgins a donc été annulée, car seulement 4 jeunes se sont inscrits.

Mme la Présidente remercie Mme Denyse BARBEZAT-FORNI pour son rapport.

c. Rapport de la commission « Assainissement, routes, sécurité, développement durable ». Séance du mardi 10 juin 2014 (M. Gilbert HUMBERT, Président)

M. Gilbert HUMBERT étant excusé ce soir, ce point est reporté à la prochaine séance du Conseil municipal, soit le mardi 30 septembre 2014.

Diverses informations de M. le Maire

Mme la Présidente passe la parole à M. le Maire.

Acquisition de matériel scolaire

Comme évoqué précédemment, M. le Maire informe le Conseil municipal de l'acquisition de mobilier scolaire supplémentaire pour la classe d'accueil, qui n'avait pas été budgétisé en 2014.

Promotions de l'école – Vendredi 27 juin 2014

Il a été convenu de la pose d'une tente devant la salle communale pour la fête des Promotions, permettant d'assurer le site en fonction de la météo qui s'annonce peu clémente. Le montant supplémentaire pour la location de cette tente n'avait pas été budgétisé, mais pourra être absorbé dans le budget de fonctionnement.

Fiscalité – Comptes communaux 2014

Selon les dernières estimations fiscales reçues du Département des finances, le budget est tenu et des correctifs positifs sont d'ores et déjà annoncés pour les comptes 2014, ce qui permettra vraisemblablement de réalimenter la provision fiscale.

M. le Maire se réjouit de ces excellentes nouvelles.

La parole n'étant plus demandée et l'ordre du jour étant épuisé, Mme la Présidente lève la séance à 20h.38.

La Présidente du Conseil municipal :

Un Conseiller municipal :

La secrétaire du Conseil municipal :